

Justificatif généré le 08/05/2024

Support de parution :  **Actu-Juridique.fr**

Date de parution : 08/05/2024
Département : (75) Paris (75)
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/7501JAL20240000002566_2024-04-22
N° d'annonce : 7501JAL20240000002566_2024-04-22

RESSORT DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS
EXTRAIT DE JUGEMENT - JUGEMENT PRONONÇANT LA RÉOLUTION DU PLAN DE
SAUVEGARDE ET LA LIQUIDATION JUDICIAIRE
JUGEMENT EN DATE DU 22 AVRIL 2024

RALLYE

Siège social : 103 rue La Boétie, 75008 Paris
054500574 R.C.S. Paris

Activité : Prise de participation dans toutes entreprises et gestion de
Ces participations, négoce, commission ou courtage ainsi que toutes
opérations commerciales industrielles, immobilières, mobilières et
financières

Greffe du tribunal de Paris. Jugement prononçant la résolution du plan de sauvegarde et la
liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 27 mars 2024 et désignant liquidateur
la Selafa Mja en la personne de Me Valérie Leloup-Thomas, 102 rue du Faubourg Saint-Denis
75479 Paris Cedex 10 et la Selarl Fides en la personne de Me Bernard Corre, 5 rue de Palestro
75002 Paris. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire dans les
deux mois à compter de la publication au Bodacc à l'exception des créanciers admis au plan qui
en sont dispensés.